



Centre des Finances Publiques Prado-Borde  
22 rue Borde 13008 Marseille  
Gestion Publique : Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33  
Filière Fiscale : Tél. 04 91 17 97 67 - Fax 04 91 17 97 79  
[cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr)

[www.financespubliques.cgt.fr/13/](http://www.financespubliques.cgt.fr/13/)

Marseille le 05/09/2012

## Agents de catégorie C stagiaires GESTION PUBLIQUE

### **DEVONS NOUS PAYER POUR NOUS FORMER ? DEVONS NOUS PAYER POUR TRAVAILLER ? Pourquoi nous exclure du dispositif général ?**

La DGFIP propose une formule « tout compris » pour les agents stagiaires C des métiers de la **gestion publique** qui partent 3 semaines en stage à partir du 10/09/2012 jusqu'au 28/09/2012.  
Une de ces formules qui font penser aux arnaques de certains voyagistes peu scrupuleux !

Pensez donc ! 3 semaines de formation métier à l'ENFIP... pour un dédommagement d'environ 500 euros !  
**C'est pas cher !**

Seulement voilà : avec les 3 X 9,40 euros par jour, il va falloir payer les transports, les repas et l'hôtel.  
**A ce prix là, c'est en faisant du STOP qu'ils parviendront peut-être jusque sous le pont de Nogent où ils pourront établir leur campement de fortune et se payer le bus n°120 pour se rendre à l'école à Noisy-le-Grand !**

L'administration paye royalement un aller/retour de la résidence administrative à Paris et 500 euros pour les repas du soir et les nuitées. Une avance ? Refus de l'administration ! Bienvenus dans les métiers de la gestion publique !

Les collègues ont trouvé des hôtels à 52 euros la nuit : 18 nuits X 52, cela fait déjà 936 euros.

### **Comment expliquer cette situation et comment y remédier ?**

Les agents C stagiaires ont passé un même concours. Ils ont un statut particulier qui leur est commun. Avant ce stage métier, {{les agents stagiaires de la filière fiscale ou de la filière gestion publique ont tous reçu un courrier officiel qui leur précisait que leurs frais seraient pris en charge}} en application du décret 2006-781 du 3 juillet 2006.

**Puis, les agents stagiaires de la gestion publique ont été informés qu'ils étaient exclus de ce dispositif !**  
Ils ne seraient remboursés in fine que des frais de stage directement sur leur fiche de paie et à 3X9,40 € /jour !

#### **Allo ? Allo ? Qui fait quoi ?**

Ceux qui refusent la prise en charge des frais pour les agents « gestion publique » se sont-ils posés quelques questions ? Combien dure le stage ? Où a lieu le stage ? Quel dispositif a été arrêté pour les autres stagiaires ? A priori NON.

La solution est toute simple: s'inspirer du dispositif mis en place pour les agents stagiaires qui se sont orientés vers les métiers de la filière fiscale : transport, hébergement et repas sont indemnisés.

C'est d'ailleurs ce dispositif qui a été retenu concernant la prise en charge des frais d'hébergement pour les agents des 2 filières qui se rendent à un concours interne.

LA CGT Finances Publiques a saisi la DGFIP officiellement. Le 6 septembre 2012, M. Rambal a de nouveau été questionné. Face à ce patatac, la DG veut traiter les dossiers individuellement !?!?

**Nous avons communiqué les noms des agents concernés de notre département.**